

Suède

Le chômage des jeunes : trompe-l'œil statistique ou talon d'Achille du modèle suédois ?

Yves BOURDET et Inga PERSSON *

Les performances économiques de la Suède sont nettement meilleures que celles de la moyenne des pays de l'Union européenne (UE). Les projections pour l'année 2011 tablent sur une croissance de quelque 4 % (après une croissance constatée de 5 % en 2010) et sur des finances publiques en quasi-équilibre, avec une dette publique totale à 40 % du PIB (et seulement 33 % pour l'Etat central). Ces bons résultats contrastent avec le niveau élevé du chômage des jeunes. En 2010, le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans était de 25 % en Suède contre 21 % en moyenne dans l'UE. Comprendre les facteurs qui expliquent le niveau élevé du chômage des jeunes en Suède est l'objectif de cet article.

Un taux de chômage des jeunes préoccupant

Le chômage des jeunes est généralement plus élevé que celui des adultes, quel que soit le pays. Cela est dû au fait que la transition entre le système de formation

initiale et la vie active est un processus de tâtonnement qui conduit les jeunes (plus souvent que les adultes) à occuper des emplois à durée déterminée, à changer de travail fréquemment, et à cumuler des périodes de formation et de recherche d'emploi. Le manque d'expérience professionnelle mais aussi la législation du travail et les règles de licenciement dans certains pays, dont la Suède (« dernier employé, premier licencié »), font que le chômage des jeunes est aussi particulièrement sensible à la conjoncture économique, le chômage des jeunes augmentant plus rapidement que celui des adultes quand la situation économique se détériore. S'il n'est pas surprenant que le chômage des jeunes soit plus élevé que celui des adultes, le fait qu'il soit beaucoup plus élevé en Suède qu'ailleurs suscite des interrogations.

Le taux de chômage des jeunes en Suède est supérieur à celui de la moyenne des pays de l'UE. Au cours des cinq dernières années, il s'est maintenu entre 19 et 25 % de la population active

* Département de sciences économiques, Université de Lund, Suède (yves.bourdet@nek.lu.se). Les auteurs tiennent à remercier Florence Lefresne ainsi que les participants au séminaire organisé par l'IRES pour leurs commentaires sur une version préliminaire de l'article. L'article a été écrit lors d'un séjour au Centre culturel suédois à Paris que nous remercions.

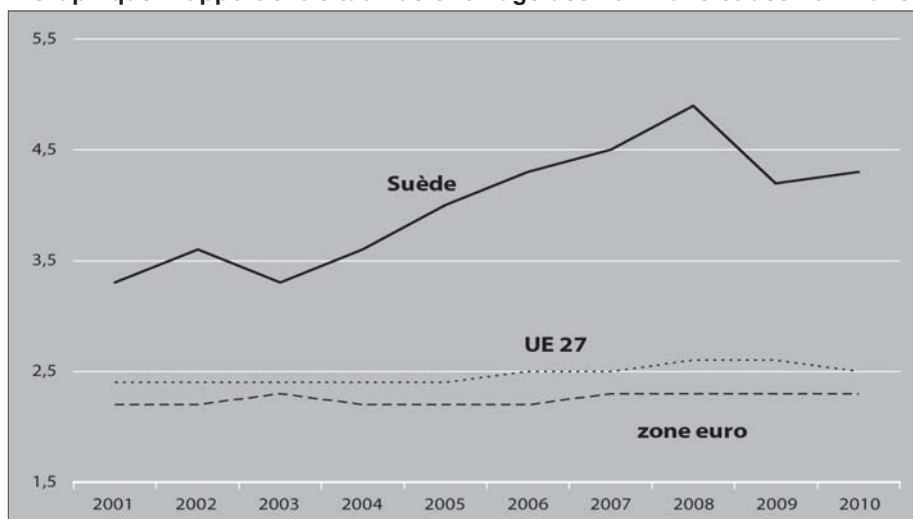
SUEDE

jeune (15- 24 ans), contre environ 18 % pour l'ensemble des pays de l'UE. Un sommet a été atteint au début de l'année 2010, un peu plus d'un an après le début de la crise économique, avec un taux de presque 30 %. Cette spécificité suédoise apparaît encore plus fortement lorsqu'on rapporte le chômage des jeunes à celui des adultes. En 2010, le taux de chômage des moins de 25 ans était 4,3 fois plus élevé que celui des 25-74 ans en Suède, alors qu'il ne lui était en moyenne que 2,5 fois supérieur dans les pays de l'UE et 2,3 dans les pays de la zone euro. Le graphique ci-dessous montre que le rapport entre ces deux taux a augmenté fortement en Suède depuis 2001, alors qu'il est resté quasi constant dans les autres pays européens. Il suggère aussi que le chômage des jeunes a augmenté plus rapidement que celui des adultes en 2008,

année du déclenchement de la crise financière et économique. Le fardeau du chômage est ainsi particulièrement mal réparti entre classes d'âges en Suède.

Pour mieux comprendre cette spécificité suédoise, il est bon de se pencher sur la structure du chômage des jeunes. Tout d'abord, on peut observer de fortes disparités entre les tranches d'âge. Les plus jeunes sont les plus touchés par le chômage. En 2010, le taux de chômage atteignait 36,2 % pour les 15-19 ans alors qu'il n'était que de 20,3 % pour les 20-24 ans¹. Les différences de genre sont relativement faibles pour ces deux tranches d'âge. En revanche, on peut observer des différences marquées entre les jeunes nés en Suède et ceux nés à l'étranger. En 2010, alors que le taux de chômage pour les 15-24 ans était de 23,9 % pour les premiers, il s'élevait à pas moins de

Graphique. Rapport entre taux de chômage des 15-24 ans et des 25-74 ans



Source : Eurostat.

1. Les données sur le chômage et l'emploi en Suède proviennent des enquêtes emploi (*Arbetskraftsundersökningarna, AKU*, Statistiska centralbyrån).

CHOMAGE DES JEUNES : UN TROMPE-L'ŒIL STATISTIQUE ?

36,6 % pour les jeunes du même âge nés à l'étranger.

Un problème bien connu des statistiques du chômage des jeunes concerne le nombre limité de jeunes faisant partie de la population active (le dénominateur du taux de chômage). Ce problème est *a priori* plus important pour les 15-19 ans que pour les 20-24 ans. Rapporté à la taille de la cohorte, et non pas de la population active, le chômage atteint 11,5 % des jeunes de 15-19 ans et 14,5 % de ceux de 20-24 ans. Le contraste entre ces données ajustées et les taux officiels de chômage montre qu'il est important de rapporter le nombre de jeunes chômeurs à la population jeune pour se faire une idée plus juste de la gravité du chômage. Ainsi, le nouveau calcul indique qu'un peu plus d'un jeune de 15 à 19 ans sur dix était à la recherche d'un emploi en 2010, à comparer avec presque quatre jeunes actifs sur dix de la même tranche d'âge étant officiellement au chômage.

Le niveau élevé du chômage des jeunes n'est pas dû au fait que les jeunes connaissent des périodes de chômage plus longues que les adultes mais qu'ils sont au chômage plus souvent et pendant des périodes plus courtes. La durée moyenne du chômage pour les 15-24 ans est de 17 semaines (21,5 pour les jeunes nés à l'étranger) alors qu'elle est de 37 semaines pour les adultes de 25-54 ans. De surcroît, le risque qu'ont les jeunes de tomber dans le chômage de longue durée (plus de 27 semaines en Suède) est moindre. En 2010, seulement 17,4 % des jeunes chômeurs de 15-24 ans (22 % pour les jeunes nés à l'étranger) ont été au chômage plus de 27 semaines, à comparer avec 39,1 % pour les 25-54 ans. Une autre manière d'appréhender le *turnover* élevé des jeunes sur le marché du travail est de

prendre en compte le nombre important et croissant d'emplois à durée déterminée. En 2010, la proportion d'emplois à durée déterminée dans l'emploi était de 74,9 % pour les jeunes de 15-19 ans et de 48,4 % pour ceux de 20-24 ans. La même année, la proportion d'emplois à durée déterminée n'était que de 9,9 % pour la population de 25-54 ans.

Les jeunes ayant quitté l'école prématurément sont surreprésentés parmi les jeunes chômeurs de longue durée (plus de six mois). Une étude de l'OCDE sur l'emploi des 19-24 ans en Suède montre bien que leurs chances d'être embauchés diminuent fortement en cas de sortie prématurée du système scolaire (OECD, 2008:92-94). La même étude indique que les notes obtenues à l'école influent fortement et positivement sur les chances d'obtenir un emploi. Enfin, elle signale que les chances d'obtenir un emploi pour les jeunes nés à l'étranger sont moindres que pour les jeunes nés en Suède. On n'observe aucune différence statistiquement significative entre les jeunes nés à l'étranger arrivés en Suède avant ou après 12 ans. Les jeunes nés en Suède de deux parents nés à l'étranger ont aussi moins de chances que les jeunes nés en Suède de parents suédois de trouver un emploi, mais l'impact statistique est en gros deux fois moins important que pour ceux nés à l'étranger.

Le rôle du système éducatif

Une explication possible du niveau élevé du chômage des jeunes et de son augmentation récente a trait au système éducatif. Ce dernier a été profondément modifié au cours des deux dernières décennies. Les changements portent aussi bien sur l'enseignement secondaire, notamment

SUEDE

technique et professionnel, que sur l'enseignement supérieur.

Le système d'enseignement secondaire dans sa forme actuelle est le produit de la réforme mise en application au début des années 1990. Les deux aspects cruciaux de cette réforme concernent l'allongement de la scolarité, d'une part, et la volonté d'harmonisation des filières, d'autre part. Pour la plupart des élèves du secondaire, la durée des formations est maintenant de trois ans. Cela signifie qu'elle est passée de deux à trois ans pour les élèves de l'enseignement technique et professionnel. La réforme a aussi institué pour tous les élèves du secondaire un tronc commun qui comprend les matières de base telles que le suédois, les mathématiques, l'anglais et les sciences naturelles. Pour les élèves de l'enseignement technique et professionnel, l'instauration d'un tronc commun est synonyme d'un renforcement des matières plus théoriques. Un objectif central de la réforme était de permettre à tous les sortants du système d'enseignement secondaire un accès à l'enseignement supérieur. Cet accès est cependant conditionné par l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires qui requiert d'être reçu à toutes les matières du tronc commun. Un autre changement important apporté par la réforme concerne le système de notation qui est passé d'un système de notation relatif (ou les élèves sont évalués les uns par rapport aux autres) à un système de notation absolu dans lequel les notes, sur une échelle de 1 à 4, reflètent l'acquis d'un niveau bien défini de connaissances.

La réforme de l'enseignement secondaire s'est traduite par une expansion rapide de l'enseignement supérieur. Cette expansion est en partie le résultat de la réforme de l'enseignement secondaire qui a augmenté le nombre de sortants du lycée à même de postuler aux différentes formations supérieures. Mais elle est aussi le résultat d'une volonté politique d'augmenter le nombre d'étudiants du supérieur pour rattraper le retard de la Suède. Déjà dans les années 1980 et au début des années 1990, l'OCDE, ainsi que plusieurs commissions d'enquête, comme la Commission Lindbeck¹, avaient pointé du doigt le retard suédois et souligné les risques encourus pour le développement industriel et technique du pays. L'augmentation rapide du nombre d'universités ou d'instituts de formation supérieure dans des villes moyennes et sans tradition universitaire a aussi contribué à accroître le nombre d'étudiants. Entre le début des années 1990 et 2010, le nombre d'étudiants du supérieur a plus que doublé en Suède, passant d'un peu moins de 200 000 étudiants par an à presque 400 000 étudiants.

Quelles sont les conséquences de ces changements pour le chômage des jeunes en Suède ? La réforme de l'enseignement secondaire s'est traduite par une augmentation du nombre des 16-19 ans dans les lycées (suite à l'augmentation de la durée des formations de 2 à 3 ans). Elle a aussi contribué à l'expansion de l'enseignement supérieur, donc à un rapide accroissement du nombre d'étudiants. Or un nombre de plus en plus important de jeu-

1. Au début des années 1990, le gouvernement suédois a installé une commission, présidée par Assar Lindbeck, dont l'objectif principal était d'examiner les faiblesses de l'économie suédoise et de proposer des mesures pour relancer la croissance. La Commission a présenté 113 propositions de réformes, dont une grande partie a été reprise par les gouvernements suédois successifs (Lindbeck *et al.*, 1993).

CHOMAGE DES JEUNES : UN TROMPE-L'ŒIL STATISTIQUE ?

nes combinent, ou aimeraient combiner, des études avec un travail. De plus, la réforme de l'enseignement secondaire et le nouveau système de notation ont conduit un nombre important de jeunes à quitter le lycée soit prématurément soit avec un diplôme d'études secondaires incomplet (donc sans possibilité d'accès direct à l'enseignement supérieur). C'est particulièrement vrai pour les élèves de l'enseignement technique et professionnel. Une étude montre que l'allongement de la scolarité de deux à trois ans pour ces élèves s'est traduite par une augmentation de 3,8 points de pourcentage des risques de sortie prématurée et de 7,5 points de pourcentage des risques de quitter le lycée avec un diplôme d'études secondaires incomplet (Hall, 2009). Le risque d'échec a augmenté encore plus pour les jeunes ayant des notes de fin d'école primaire faibles et venant de milieux défavorisés. Un effet, plus indirect, est l'apparition d'un nombre croissant de jeunes optant pour une « période sabbatique » après le lycée avant de s'engager dans des études supérieures (Nordström Skans, 2009:17 ; OECD, 2008:105-108). Des emplois de courte durée, des périodes d'inactivité voire des séjours plus ou moins longs à l'étranger se succèdent pour ces jeunes pendant cette période. L'intervalle « sabbatique » explique en grande partie pourquoi les étudiants suédois commencent et terminent leur formation supérieure en moyenne deux ans plus tard que les étudiants des autres pays européens (Uusitalo, 2011:175-176).

Un trompe-l'œil statistique

Le chômage des jeunes couvre la catégorie d'âge des 15-24 ans. Deux conditions requises pour être considéré chômeur sont :

1) être sans emploi, à la recherche d'un emploi au cours des quatre dernières semaines et disponible pour cet emploi ou ;
2) être dans l'attente d'un emploi à commencer dans les trois mois à venir. Cette définition considère comme chômeur aussi bien le jeune chômeur à plein temps que l'étudiant à la recherche d'un petit boulot (à temps partiel toute l'année ou job d'été). Il est dès lors essentiel pour mieux comprendre la nature et la dynamique du chômage de compléter les statistiques officielles du chômage par le nombre de chômeurs étudiant à plein temps et de prendre en compte la perception qu'ont les jeunes à la recherche d'emploi de leur propre statut.

Une étude portant sur le premier trimestre de 2009, c'est-à-dire en période scolaire, indique que 70 % des jeunes chômeurs de 15 à 19 ans étaient lycéens à plein temps et que plus de 9 sur 10 d'entre eux se considéraient eux-mêmes comme lycéens. Les autres jeunes classés comme chômeurs (les 30 % restants) se considéraient comme étant à la recherche d'emploi (SCB, 2009). Corriger le taux de chômage des 15-19 ans, en excluant les lycéens à plein temps, divise par plus de deux fois et demie le taux officiel, le faisant passer de 36,2 à 14,2 %. La même étude indique que 26,6 % des jeunes chômeurs de 20 à 24 ans faisaient des études à plein temps et qu'un peu plus de deux tiers de ces chômeurs se considéraient eux-mêmes comme étudiants. Les autres jeunes comptés comme chômeurs (les 73,4 % restants) se considéraient comme étant en recherche d'emploi. Corriger, de la même manière, le taux de chômage des 20-24 ans en excluant les étudiants à plein temps fait passer leur taux de chômage de 20,3 à 15,1 %. Ces deux corrections illustrent bien l'importance du trompe-l'œil

SUEDE

dans les statistiques officielles du chômage des jeunes en Suède.

Le constat d'un chômage des jeunes très élevé en Suède, un des plus élevés en Europe, est dès lors à nuancer par la prise en compte du nombre important de lycéens et d'étudiants à plein temps comptabilisés dans les statistiques de chômage¹. Cela concerne les 15-19 ans mais aussi, bien qu'à un degré moindre, les 20-24 ans. Il est probable qu'on retrouve le même genre de trompe-l'œil statistique, à des degrés divers, dans les autres pays car il reflète l'augmentation rapide du nombre d'étudiants. Une fois éliminés les élèves et étudiants à plein temps, le taux de chômage reste cependant élevé aussi bien en termes absolus (autour de 15 %) que par rapport au taux de chômage des adultes (plus de 2,5 fois le taux de chômage des adultes). Il est donc nécessaire d'aller plus loin pour comprendre les caractéristiques du chômage des jeunes et examiner les mesures prises pour s'y attaquer.

Quels problèmes ?

On observe en fait deux types de problèmes en Suède. Le premier, l'existence de ce qu'on peut appeler le « noyau dur » du chômage, concerne cette catégorie de jeunes qui a quitté prématurément le système scolaire, souvent avec de mauvaises notes et des connaissances acquises insuffisantes et sans expérience professionnelle (ou au mieux une expérience

professionnelle très réduite). Ces jeunes représentent jusqu'à 20 % de chaque cohorte (Lindahl, 2011:129). Les jeunes nés à l'étranger y sont surreprésentés. Les salaires relativement élevés négociés au niveau des branches d'activités constituent un obstacle à l'emploi de ces jeunes, leur productivité étant inférieure au salaire minimum négocié². Pour les employeurs, l'embauche de ces jeunes à parcours scolaire avorté est considérée comme risquée. L'absence de système dual incluant un apprentissage sur le tas (*on the job training*) et l'impossibilité de les rémunérer en dessous du salaire de branche négocié pendant la période de formation font que ces jeunes rencontrent des difficultés d'insertion. Il se forme également un mécanisme de file d'attente, les étudiants à temps partiel et les jeunes en période « sabbatique » passant souvent devant pour les travaux à faible qualification (caissières, vendeurs, serveurs, réceptionnistes, etc.).

Le deuxième problème a trait aux difficultés d'insertion professionnelle des jeunes ayant une formation initiale accomplie. Tout d'abord, les jeunes issus de l'enseignement technique et professionnel ont une expérience insuffisante du monde du travail au cours de leur scolarité. Il existe également un décalage entre le choix des formations par les élèves et les formations et compétences demandées sur le marché du travail (Lindahl, 2011:133-135). Ce dernier constat concerne aussi, dans une certaine mesure, les diplômés de l'enseignement

1. Parallèlement à l'accroissement rapide du nombre de lycéens et d'étudiants, le nombre de jeunes étudiants à plein temps à la recherche d'un emploi (et donc classifiés comme chômeurs) a fortement augmenté au cours des vingt dernières années. Il est passé de moins de 10 000 en 1986 à quelques 63 000 en 2009 (Holmlund, 2005:11 ; Enquête Emploi).
2. Le salaire minimum est compris entre 61 et 71 % du salaire médian des branches. En France, à titre de comparaison, le revenu minimum est estimé à 61 % du salaire médian. C'est dans les branches comme l'hôtellerie et le commerce que l'augmentation a été rapide depuis 2000. Voir Konjonkturinstitutet (2010:64-67) et Nordström Skans (2009:18).

CHOMAGE DES JEUNES : UN TROMPE-L'ŒIL STATISTIQUE ?

supérieur. Ensuite, le niveau relativement élevé du salaire minimum au niveau des branches complique le processus d'insertion des jeunes à faible expérience professionnelle. En effet, la faible expérience professionnelle et la productivité relativement peu élevée de ces jeunes ne peuvent pas être compensées par des salaires plus bas pendant la période de formation dans l'entreprise (OECD, 2008:110-112). Enfin, la législation du travail s'est traduite par un faible *turnover* pour les actifs bénéficiant de contrats à durée indéterminée. En revanche, les règles de licenciement (« dernier embauché, premier licencié ») et une législation du travail devenue plus favorable à l'utilisation des contrats à durée déterminée ont rendu difficile l'accès des jeunes à un emploi stable, leur faisant porter le fardeau de la flexibilité (Jolivet, 2005). Toutes ces raisons expliquent la persistance d'un chômage frictionnel important en Suède, particulièrement défavorable aux jeunes.

Quelles réponses ?

C'est pour répondre à ce défi du noyau dur et aux difficultés de transition entre le système de formation initiale et l'emploi que le gouvernement a mis en place de nouvelles mesures dans le cadre de la politique de l'emploi¹. La plupart ont été introduites en 2007, suite à l'arrivée au pouvoir d'une majorité de centre-droit à l'automne 2006². La crise économique et financière s'est essentiellement traduite par un renforcement des mesures déjà mises en place.

Une première mesure concerne l'allègement des cotisations sociales employeurs pour les entreprises embauchant des jeunes de 18-24 ans. Le but de cette mesure est de contrecarrer l'impact négatif du salaire minimum sur l'emploi des jeunes. Une deuxième mesure (*Nystartsjobb*) plus ciblée offre des subventions aux entreprises qui embauchent des jeunes de 20-25 ans ayant été au chômage ou ayant participé à des programmes de la politique de l'emploi pendant plus de six mois. La mesure couvre également les jeunes en maladie ou ayant bénéficié de l'aide sociale pendant au moins six mois. Une troisième mesure (*Jobbgarantin för ungdomar*) apporte un soutien aux jeunes de 16 à 25 ans au chômage et inscrits à l'agence pour l'emploi trois mois consécutifs. La mesure est très ciblée et met l'accent dès le début sur un accompagnement individuel (*coaching*) à la recherche d'emploi ou au choix d'une formation. Dans un second temps, des stages et des formations plus courtes sont proposées pour améliorer l'employabilité des participants. Cette mesure est devenue la mesure la plus utilisée (53 000 participants au premier trimestre de 2010). Une quatrième mesure concerne la baisse progressive des indemnités de chômage dans le temps, plus rapide pour les jeunes que pour les adultes. L'effet potentiel de cette mesure est toutefois limité en raison du faible nombre de jeunes ayant cotisé suffisamment pour bénéficier d'une indemnisation du chômage (Nordström Skans, 2009:19). Début 2009, par exemple, cela concernait moins de 9 % des jeunes chômeurs de 15-24 ans (SCB, 2009:18).

1. Pour une synthèse des mesures jeunes, voir Nordiska ministerrådet (2010:18-25).

2. Pour une présentation des mesures jeunes de la politique de l'emploi et de la position des syndicats, voir l'article de T. Mantz dans ce même numéro.

SUEDE

Ces quatre mesures concernent spécifiquement les jeunes. D'autres mesures introduites en 2007, comme la réduction d'impôts en cas de reprise d'activité ou le recours plus facile aux contrats à durée déterminée, permis par les changements de la législation du travail, ont également une influence sur le chômage des jeunes. Pour faire face à la rapide montée du chômage des jeunes, suite à la crise économique, le gouvernement suédois a aussi augmenté le nombre de places dans les écoles techniques et professionnelles ainsi que dans l'enseignement supérieur.

A l'évidence, la politique de l'emploi pour les jeunes a eu peu d'influence sur le noyau dur de chômeurs et la transition école-emploi. Plusieurs études récentes confirment que ces mesures ont eu un impact positif sur le chômage des jeunes mais que cet impact reste limité (Forslund et Vikström, 2011 ; Hall et Liljeberg, 2011). Par ailleurs, le risque existe que ces mesures aient une influence à la hausse sur les salaires, en particulier sur le salaire minimum négocié au niveau des branches, avec comme conséquence des difficultés encore plus grandes pour les jeunes d'obtenir un emploi. La politique de l'emploi ne peut que partiellement rattraper les ratés du système de formation initiale. C'est pour cette raison qu'une nouvelle réforme du lycée a été décidée en 2009, qui entre en application en 2011¹. Trois aspects de la réforme sont particulièrement intéressants. Dans les filières techniques et professionnelles, la partie théorique obligatoire des enseignements est réduite au bénéfice des matières de spécialisation. Un conseil représentatif des milieux patronaux et syndicaux est prévu pour chacune des 12 filières afin de

faciliter l'adéquation entre les besoins des entreprises et des administrations et les formations données dans les lycées techniques. Un nouveau type de formation duale est aussi introduit avec une plus grande place donnée à la formation dans les entreprises, une formalisation du contrat entre l'entreprise et l'apprenti et la possibilité, dans un second temps, de transformer ce contrat en contrat de travail normal. La réforme introduit enfin deux sortes de diplôme de fin d'étude : un diplôme professionnel pour l'enseignement technique et professionnel et un diplôme de fin d'étude qui permet l'accès à l'enseignement supérieur. Cet accès est toujours possible pour les élèves issus des filières techniques et professionnelles, à condition d'avoir des connaissances suffisantes dans toutes les matières de l'ancien tronc commun.

Conclusion

Le niveau élevé du chômage des jeunes relève en partie d'un trompe-l'œil statistique mais il est aussi le talon d'Achille du modèle suédois. La mesure officielle tend à surestimer le chômage parmi les jeunes en incluant les élèves et étudiants à plein temps. Le fait que les jeunes, de plus en plus souvent, cherchent un emploi tout en étudiant à plein temps a quelque peu faussé le baromètre du chômage. Si l'on corrige les chiffres officiels en écartant les élèves et étudiants à plein temps, cela fait passer le taux de chômage des 15-24 ans à environ 15 %, soit dix points de pourcentage de moins que le taux officiel en 2009. Il est probable que ce phénomène ne concerne pas que la Suède. Il serait intéressant d'appliquer cette correction du

1. Pour une présentation plus étoffée de la réforme, voir Lindahl (2011:112-113), Nordiska ministerrådet (2010:22-23), OECD (2008:102), et Mantz dans ce numéro.

CHOMAGE DES JEUNES : UN TROMPE-L'ŒIL STATISTIQUE ?

taux de chômage à l'ensemble des pays. Au-delà de cet artefact statistique, il est nécessaire de comprendre les raisons qui amènent un nombre croissant de jeunes à chercher un emploi parallèlement à une occupation d'étudiant à plein temps (changement d'attitudes, accès plus facile au marché du travail grâce aux technologies de l'information, volonté nouvelle de mieux répartir ses revenus au cours de la vie, etc.). A l'évidence, il y a un fort besoin de compléter l'instrument traditionnel de mesure du chômage par d'autres mesures, ceci afin de mieux appréhender le niveau, l'hétérogénéité et la dynamique du chômage des jeunes.

Une fois le voile du trompe-l'œil levé, il reste cependant en Suède un noyau dur du chômage des jeunes ainsi qu'un chômage frictionnel important. Le noyau dur concerne une catégorie de jeunes que le système de formation initiale a laissé sur le bas-côté de la route. Souvent ce sont des jeunes avec des connaissances acquises et une expérience professionnelle insuffisantes pour s'insérer normalement sur le marché du travail. Plusieurs dispositifs de la politique de l'emploi ont été mis en œuvre pour essayer de rattraper les ratés du système de formation initiale mais aussi pour diminuer le chômage frictionnel. A ce jour, leurs résultats sont mitigés. Une réforme du lycée est en cours pour essayer de remédier aux conséquences négatives de la réforme du lycée du début des années 1990. Le but de la nouvelle réforme est de rapprocher les qualifications acquises dans le système scolaire des besoins des entreprises et administrations. Il est aussi de diminuer le nombre de jeunes quittant prématurément et sans diplôme les filières d'enseignement technique et professionnel. Il est trop tôt pour évaluer l'impact de la nouvelle réforme du lycée sur le chômage des jeunes. En atten-

dant, malgré les bonnes performances macroéconomiques du modèle suédois, le chômage des jeunes reste son talon d'Achille.

Sources :

- Forslund A., Vikström J. (2011), *Arbetsmarknadspolitikens effekter på sysselsättning och arbetslöshet – en översikt*, bilaga 1 till Långtidsutredningen 2011, Stockholm.
- Hall C. (2009), « Förlängningen av yrkesutbildningarna på gymnasiet: effekter på utbildningsavhopp, utbildningsnivå och inkomster », *Ekonomisk Debatt*, n° 8, p. 61-75.
- Hall C., Liljeberg L. (2011), *En jobbgaranti för ungdomar? Om Arbetsförmedlingens ungdomsinsatser*, IFAU, Institutet för Arbetsmarknadspolitisk ungdomsinsatser, Rapport 2011/1.
- Holmlund B. (2005), « Hur hög är egentligen arbetslösheten i Sverige? », *Ekonomisk Debatt*, n° 6, p. 6-20.
- Jolivet A. (2005), « Suède – Des emplois atypiques plus nombreux mais une précarité fortement encadrée », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 97, novembre, p. 60-67.
- Konjunkturinstitutet (2010), *Lönebildningsrapporten 2010*, Stockholm.
- Lindahl L. (2011), *Den gymnasiala yrkesutbildningen och inträdet på arbetsmarknaden*, bilaga 2 till Långtidsutredningen 2011, Stockholm.
- Lindbeck A. et al. (1993), *Turning Sweden Around*, The MIT Press, Cambridge.
- Nordiska ministerrådet (2010), *Nordiska länders insatser mot ungdomsarbetslöshet – kartläggning och analys*, TemaNord, 570.
- Nordström Skans O. (2010), *Varför är den svenska ungdomsarbetslösheten så hög?*, Rapport till Finanspolitiska rådet, Stockholm.
- OECD (2008), *Economic Surveys: Sweden*, Organization for Economic Co-operation and Development, Paris.
- SCB (2009), *Arbetsmarknadssituationen för hela befolkningen 15-74 år, AKU 1:a kvartalet 2009 – Tema ungdomsarbetslöshet*, Statistiska Meddelanden, AM 11 SM 0902, Statistiska centralbyrån.
- Uusitalo R. (2011), *Vad förklarar svenska universitetsstudenters höga examensålder*, bilaga 3 till Långtidsutredningen 2011, Stockholm.